

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
DELIBERATION N° 25

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE
Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHES, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

Absente :

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Comité de gestion de l'Espace socio culturel municipal (ESCM) – Désignation des membres du collège Ville.

Les structures d'animation de quartier, bénéficiant d'un agrément « centre social » délivré par la caisse d'allocations familiales (CAF), doivent se doter d'instances de gestion, associant les financeurs et les usagers des services proposés par la structure.

Concernant l'Espace socio culturel municipal (ESCM), pour répondre aux exigences précitées, le conseil municipal a décidé, par délibération du 7 octobre 2010, la création d'un comité de gestion chargé de contribuer à la conception du contrat de projet de l'établissement, de suivre

sa mise en œuvre et d'en effectuer l'évaluation. Ce comité a également compétence pour se prononcer sur la gestion et le fonctionnement de l'ESCM et d'émettre des propositions budgétaires.

La composition de ce comité de gestion, validée avec la CAF, est multipartite, associant les collèges « Ville de Bayonne », « institutionnels », « associations » et « usagers ».

Collège Ville de Bayonne :

- 4 élus dont le maire ou son représentant, président de droit

Collège des institutionnels :

- CAF (un représentant du conseil d'administration)
- Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (le président ou son représentant)
- Le préfet ou son représentant (directeur départemental de la cohésion sociale)
- Le GIP-DSU (un représentant du conseil d'administration)
- L'Education nationale (inspecteur d'académie)

Collège des associations :

- 4 représentants des associations implantées sur le quartier, œuvrant dans le champ social et culturel, sans forcément être déjà partenaires avec l'ESCM

Collège des usagers :

- 4 membres issus du comité d'usagers avec, si possible, un représentant pour chaque secteur d'activité

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de désigner, outre le Maire ou son représentant, président de droit, les trois autres conseillers municipaux membres du collège Ville du comité de gestion de l'Espace socio culturel municipal.

Avec l'accord unanime de l'assemblée, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, il est procédé à un vote à main levée.

Sont élus à l'unanimité des votes exprimés :

- Etienne BOUTONNET-LOUSTAU
- Cyrille LAIGUILLON
- Julie BENSOUSSAN

Ont signé au registre les membres présents.

Mme CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO, Mme BROCARD ne participent pas au vote.

M. BERGE, Mme HERRERA LANDA (avec mandat) ne participent pas au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne